



Remboursement de Crédit trop perçu par l'organisme

Par **Emils**, le **13/10/2017** à **13:23**

Bonjour,

Je me suis rendu compte que je rembourse mensuellement un crédit à la consommation que j'ai terminé de payer depuis 1 an! Il s'agit d'un organisme de recouvrement/rachat de créances, Je possède les pièces qui justifient tout cela, j'ai d'ores et déjà envoyé un recommandé à l'organisme concerné. Mais ils ne semblent pas s'en inquiéter et me font tourner en rond depuis plusieurs mois.. Quels sont mes droits, comment puis-je obtenir gain de cause et procéder de la meilleur des manières? Merci de votre aide..

Cordialement